

PREPARATION SANS EXAMEN POUR Gestionnaire comptable et fiscal 12 mois RNCP37949



Le programme de formation

La formation a pour objectif de faire valider par le candidat le Titre Professionnel Gestionnaire comptable et fiscal de niveau 5 (équivalent BAC +2), délivré par le Ministère du Travail.

Public visé

- Demandeur/se d'emploi ou salarié/e souhaitant une reconversion et/ou une évolution professionnelle, afin d'acquérir, compléter, certifier ou valider les compétences au métier de gestionnaire comptable et fiscal.

Pré requis :

Formation ou pratique de la comptabilité

Objectifs du programme

- 1. Etablir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels**
Déterminer les opérations d'inventaire pour l'arrêté des comptes
Réviser, valider les comptes annuels
- 2. Renseigner et contrôler les déclarations fiscales**
Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales périodiques
Etablir, contrôler et valider les déclarations fiscales annuelles
- 3. Etablir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise**
Analyser les états comptables de synthèse
Etablir et présenter des budgets et prévisions financières

Modalités pédagogiques

Formation personnalisée réalisée entièrement à distance comprenant 5 volets :

1. 13 parcours de e-learning comprenant au total 340 vidéos de formation enregistrées par 133 experts différents.
2. 13 examens réalisés en ligne à la fin de l'étude de chaque parcours avec délivrance d'une note.
3. Etude et compte rendu et/ou test final de 3 livres (L'essentiel de l'analyse financière, DCG4 Droit fiscal en fiches et en schémas, Comptabilité générale) sous format numérique qui complètent les parcours de formation.
4. Entretiens individuels en visio avec un responsable technique et pédagogique. Compléments de formation avec Google et ChatGPT.
5. Exercices de préparation à l'examen de certification sous forme d'annales.

Contenu du programme

Bloc de compétences 1 : Etablir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels

5 parcours de e-learning enregistrés par 55 experts différents

- J'assimile les bases de la comptabilité – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'enregistre les opérations comptables courantes – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

- J'optimise la tenue de ma comptabilité – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je prépare le bilan – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je révise les comptes - [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

Bloc de compétences 2 : Renseigner et contrôler les déclarations fiscales

3 parcours de e-learning enregistrés par 16 experts différents

- J'acquies les bases de la fiscalité – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je déclare et paie la TVA et les autres impôts – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'établis la liasse fiscale annuelle et paie l'impôt – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

Bloc de compétences 3 : Etablir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise

5 parcours de e-learning enregistrés par 62 experts différents

- Je comprends le langage financier – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'établis mon business plan – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- J'analyse la santé financière et les résultats de l'entreprise – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je gère la trésorerie – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)
- Je contrôle la gestion de l'entreprise – [Télécharger le parcours \(PDF\)](#)

La durée moyenne d'un parcours est de 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Modalités d'admission

Admission après entretien

Certification

Préparation au passage de l'examen du Titre professionnel Gestionnaire comptable et fiscal.

[Voir sur ce lien les conditions d'examen de certification pour obtenir un titre professionnel](#)

Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : voir le détail de cette formation sur

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37949/>

TEMPS PROGRAMME DE FORMATION

Heures de e-learning : 125 H

Heures de tests de connaissances : 15 H

Etude de 3 livres numériques : 120 H

Temps d'accompagnement par un responsable technique et pédagogique : 13 H

Préparation de la certification : réalisation des cas pratiques des annales des années précédentes et études des corrections : 180 H

Si stage : 450 H en sus

Temps total de formation : 453 H

DUREE DU PROGRAMME DE FORMATION : 12 mois

Forces recommande de se former de manière régulière environ 10 heures par semaine soit 1 heure ½ à 2 heures par jour suivant le rythme adopté. Chaque vidéo de formation dure de 8 à 12 minutes, elle est suivie de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Vous pouvez donc étudier de 6 à 8 vidéos de

formation par jour. N'hésitez pas à revoir une vidéo de formation si vous ne l'avez pas comprise. Vous pouvez l'étudier autant de fois que nécessaire.

Prenez des notes au fur et à mesure de vos études.

A la fin d'un parcours de formation, vous devez soutenir un examen en ligne. Il vous est ouvert quand vous avez étudié toutes les vidéos du parcours. Les réponses justes sont notées 1, celles fausses 0.

Vous devez comprendre pourquoi vous avez répondu faux. Revoyez vos notes ou la vidéo.

Recherchez sur internet. Questionnez par mail votre responsable technique et pédagogique.

Pour l'étude des e-books qui complètent les parcours de formation en vidéo, en moyenne 40 heures d'études sont nécessaires. Chaque e-book fait l'objet d'un test de validation de connaissances.

PRIX DU PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : [Demander les conditions de partenariat](#) – commercial@forces.fr

Particulier ou entreprise : [Demander un devis](#)

3 470 euros nets de tva dans le cadre de la formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr